arrivées à la conclusion que les facteurs écologiques doivent être un élément central dans les décisions nationales. Ces rencontres furent les précurseurs de la récente Commission mondiale sur l'environnement et le développement où l'on a insisté sur l'importance du développement viable. L'OCDE a également adopté des recommandations et pris des décisions précises sur les aspects économiques, juridiques et scientifiques de la gestion de l'environnement. C'est à l'OCDE qu'est né le principe bien connu selon lequel «qui pollue paie».

Les sujets discutés et négociés à l'OCDE au cours des deux dernières décennies ne sont pas étrangers aux préoccupations des décideurs canadiens. Le travail de l'OCDE sur l'ajustement structurel et la performance économique a facilité la discussion au Canada sur l'adaptation de l'économie nationale à une économie mondiale en évolution. Des leçons en ont été tirées pour établir les politiques dans les domaines du développement industriel régional, du travail et de l'éducation. Des ministres provinciaux sont passés à l'OCDE pour tirer des leçons et faire part de leur expérience dans les secteurs des politiques sociales et de l'éducation.

Dans le domaine du commerce, les ministres canadiens se sont servis de l'OCDE pour renforcer leur volonté politique de lutter contre le protectionnisme. Le Canada a appuyé l'importante étude de 1985 intitulée *Coûts et avantages des mesures de protection*, et, au cours des dernières années il s'est acharné particulièrement à promouvoir le travail de l'OCDE sur le coût des programmes de soutien agricole.

Dans le domaine de l'énergie, un sujet de préoccupation vital pour le Canada, qui est à la fois un producteur et un consommateur importants, les Canadiens ont encouragé l'AIE à se placer, en matière de sécurité énergétique, dans une perspective à plus long terme qui tienne compte, par exemple, du potentiel des régions reculées. Dans le domaine de l'environnement, comme dans celui des sciences et de la technologie, qui sont tous les deux devenus prioritaires pour le Canada, les Canadiens se sont tournés vers l'OCDE pour placer les choses dans de nouvelles perspectives et dégager un nouveau consensus international.

## L'OCDE et un monde en évolution

L'OCDE a aidé ses membres à se situer dans un système économique international de plus en plus interdépendant. Le tiers monde a changé de façon sensible depuis la création de l'OCDE en 1961. Certains pays nouvellement industrialisés, comme la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taïwan, ont commencé à rattrapper ou même à dépasser certains pays de l'OCDE sur les plans du revenu par habitant et du commerce de biens manufacturés. Pendant ce temps, nombre de pays à revenus moyens, notamment en Amérique latine, et les pays africains les plus démunis du Sahel ploient sous le lourd fardeau de leurs dettes, ce qui entrave la croissance et entraîne une baisse du niveau de vie. Le contraste qu'offrent la diversité et l'individualisme des pays en développement et leur importance dans l'économie mondiale est frappant par rapport à leurs situations respectives aux débuts de l'OCDE.

En conséquence, l'OCDE a de plus en plus porté son attention sur des questions comme l'accès des pays en développement aux marchés internationaux de capitaux, le rôle des investissements étrangers directs et l'impact des pays en développement sur l'économie mondiale. Pour les pays membres de l'OCDE, un des objectifs fondamentaux a été de veiller à ce que leur propre croissance nationale favorise celle du tiers monde. Les responsabilités de l'OCDE à cet égard ont fait l'objet d'énoncés de politiques qui se dégagent particulièrement des communiqués ministériels de la fin des années 80.

Par ailleurs, le Comité de l'aide au développement (CAD) de l'OCDE examine les politiques d'aide des pays membres afin de déterminer quels seraient les mécanismes les plus efficaces pour soulager la pauvreté et promouvoir le développement. Le CAD a réussi à établir des normes internationales d'aide, à promouvoir un accroissement et une amélioration de l'aide publique au développement (APD) et à faire en sorte que les politiques d'aide des pays membres de l'OCDE ne s'opposent pas. La grande sécheresse qui a frappé les pays du Sahel dans les années 70 a amené la création du Club du Sahel au sein de l'OCDE. Le Club est devenu un important organisme de coordination et de mise en œuvre des stratégies d'aide dans la région. Le Centre de développement de l'OCDE permet